

REGLEMENT DU VIDE GRENIER
LUNDI de Pâques 2 AVRIL 2018 ESPLANADE
RONDELLI sis 20 promenade la mer, 06500
Menton

- Manifestation ouverte aux professionnels et aux particuliers, majeurs à la date du vide grenier. **Interdit aux vendeurs de produits neufs.** Menton Marathon se réserve le droit de faire remballer tout exposant ayant des produits neufs sans possibilité de remboursement.
- La priorité sera faite aux habitants de Menton et de la C.A.R.F.
- Les participants s'engagent à pouvoir justifier la provenance des objets vendus en cas de contrôles des autorités.
- L'association décline toute responsabilité en cas de pertes, vols, de casses et tous les accidents, quels qu'ils soient.
- L'emplacement mesure de 4m/2m. Le prix est de 25€. Un chèque de caution de 15€ est demandé, il sera rendu si l'emplacement est aussi propre en partant qu'en arrivant.

- Localisation **ESPLANADE RONDELLI sis 20 promenade la mer, 06500 Menton** de 7h à 18h

Les dossiers sont à renvoyer ou à déposer à
MENTON MARATHON
20 Ter Promenade de la Mer
06500 Menton

Date limite de retour 23 MARS 2018. **Tout dossier incomplet sera refusé.**

Retour : Email ou voie postale

Contact _vide-grenier@menton-marathon.com

Pour chaque dossier une confirmation sera envoyée par email.

Fait à Menton le 21/12/2017
Le Président

Organisateur : Association MENTON MARATHON
Adresse : 20 TER PROMENADE DE LA MER- 06500 MENTON

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS **PARTICULIERS**
Personne physique

se déroulant le 2 AVRIL 2018 à Ville : MENTON

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :
Né(e) le à Département : Ville :
Adresse :
CP Ville
Tél. Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de € pour l'emplacement pour une longueur de mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Organisateur : Association MENTON MARATHON
Adresse : 20 TER PROMENADE DE LA MER 06500 MENTON

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS **PROFESSIONNELS**
Personne morale

se déroulant le 2 AVRIL 2018 à Ville : MENTON

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :
Représentant la Société/Association/., (Raison sociale) :
N° de registre du commerce/des métiers : de
dont le siège est au (adresse):
ayant la fonction de : dans la personne morale.
Adresse du représentant :
CP Ville
Tél. Email :
Titulaire de la pièce d'identité N°
Délivrée le par
N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de € pour l'emplacement pour une longueur de mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation